

## **Le Ministre Jean-Christophe Combe présent à Angers pour l'Assemblée générale de l'Unaf**

**L'Union nationale des associations familiales tiendra son assemblée générale les 17 et 18 juin prochains à Angers, en présence de Jean-Christophe Combe, ministre des Solidarités, de l'Autonomie et des Personnes handicapées.**

Pour l'occasion, plus de 500 militants, représentants familiaux et responsables d'union d'associations familiales venus de toute la France seront réunis.

Samedi matin, en présence du Ministre, Marie-Andrée Blanc, Présidente de l'Unaf, fera le point sur l'actualité et les réformes en cours concernant les familles et la politique familiale : impact de l'inflation sur le budget des familles, démographie, service public de la petite enfance, congé parental, protection des enfants, convention d'objectif et de gestion de la Cnaf ...

### **Entre individualisme et solidarité : le couple en question**

L'après-midi sera consacrée à la question du couple.

Serge Hefez (psychiatre, thérapeute familial et conjugal) interviendra lors d'une 1<sup>ère</sup> table-ronde sur « la dimension relationnelle du couple » avec une conseillère conjugale et deux médiatrices familiales du réseau des Udaf. La séquence permettra de présenter les 1<sup>ères</sup> pistes de l'étude sur les causes des séparations commandée par l'Unaf à la sociologue Emmanuelle Santelli.

La 2<sup>e</sup> table-ronde abordera « les aspects budgétaires et patrimoniaux de la vie de couple » en donnant la parole à Bernard Delorme (Notaire à Cholet, membre de l'Institut des Etudes juridiques du Conseil supérieur du notariat), à une conseillère logement et budget et à deux médiateurs familiaux du réseau des Udaf.

Sur le même thème, la parole sera ensuite donnée aux mouvements familiaux membres de l'Unaf. Cette assemblée générale se terminera dimanche à midi.

**L'Assemblée générale de l'Unaf constitue un moment fort pour le réseau Unaf Udaf Uraf. Elle donne l'occasion de mettre en lumière la mobilisation des bénévoles et des professionnels pour défendre les intérêts des 18,4 millions de familles qui vivent en France et accompagner les personnes vulnérables, familles, parents ou encore aidants familiaux dans leur quotidien.**